

Synthèse

Rencontre du Forum urbain #3 : Eloi Laurent et la transition social-écologique

Le 4 juillet 2017 – La Machine à musique Lignerolles

Le 4 juillet dernier, La Machine à Lire accueillait l'économiste Eloi Laurent, professeur à Sciences Po et à la Stanford University, venu présenter son ouvrage **A l'horizon d'ici. Les territoires au cœur de la transition social-écologique**¹. Anne-Laure Bedu, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine et directrice d'un cabinet conseil en développement durable et participation citoyenne, et Jérôme Pigé, cadre territorial et syndicaliste à Bordeaux Métropole, étaient invités à discuter son intervention. Matthieu Montalban, Maître de conférences en économie à l'Université de Bordeaux et chercheur au GREThA, assurerait la modération des échanges.

En guise d'introduction, Eloi Laurent a d'abord rappelé que **l'époque dans laquelle nous vivons est celle d'un « moment territorial »**, soit de la montée en puissance du territoire comme espace physique où s'exerce un pouvoir. Pourtant, le processus de mondialisation semblait annoncer l'affaiblissement, voire la disparition du territoire comme échelle d'action stratégique, mais il s'est combiné avec le processus d'urbanisation pour engendrer une troisième révolution : l'agglomération. Si la mondialisation implique une réduction des distances et une accélération des échanges à l'échelle mondiale par la signature d'accords de libre-échange entre de très nombreux Etats au sein du GATT² puis de l'OMC³, mais aussi l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le développement du trafic aérien ou encore la construction de lignes ferroviaires à grande vitesse, elle n'a toutefois pas affaibli le rôle majeur des territoires dans les productions économiques et les échanges humains. Ce « triomphe de la

proximité » ou « sacre de l'espace » qu'est l'agglomération a pour conséquence notoire la montée en puissance des territoires qui s'érigent en contre-pouvoirs locaux (comme le montrent les réactions locales à certaines décisions de l'administration Trump aux Etats-Unis) et va parfois même jusqu'à renouveler la réflexion sur la citoyenneté (la « carte d'identité de la ville de New York » destinée à des clandestins et ayant une réelle valeur juridique, par exemple).

Pour Eloi Laurent, **ce « moment territorial » donne un poids nouveau à une échelle d'action où peut être portée la transition social-écologique** qu'il appelle de ses vœux. Celle-ci repose d'après lui sur les quatre piliers suivants :

- **Le bien-être territorial** : il s'agit de faire du territoire un espace de bien-vivre pour ses habitants, favorisant l'accomplissement personnel de chacun. La notion diffère de celle « d'attractivité », qui vise plutôt les populations extérieures au territoire. Il faudra alors réfléchir aux indicateurs à créer ou à adopter pour mesurer de façon efficiente le bien-être territorial.
- **La résilience territoriale** : elle interroge la capacité qu'ont les territoires à faire face à des chocs externes (catastrophes climatiques par exemple). La question de l'adaptation des espaces urbains au dérèglement climatique constitue aujourd'hui un chantier particulièrement urgent.

¹ Editions Le Bord de l'eau, 2017.

² General Agreement on Tariffs and Trade.

³ Organisation Mondiale du Commerce.

- **La soutenabilité territoriale** : elle interroge la manière de maintenir le « bien-être territorial » sur le long terme de façon durable et viable. Cette question amène à celle des relations entre les territoires et aux éventuelles externalités qu'ils peuvent générer les uns sur les autres, qu'ils soient voisins ou non (au niveau national, les conséquences de l'étalement urbain et de l'artificialisation massive des sols ; à plus grande échelle, l'externalisation des déchets des pays du Nord vers les pays du Sud).
- **La justice territoriale** : elle nécessite une politique de correction des inégalités territoriales. Elle pose en toile de fond la question de l'égalité des personnes et leur « capacité » (au sens de l'économiste Amartya Sen) à faire des choix parmi des biens qu'ils jugent estimables, et à y accéder effectivement.

Suite à l'exposé d'Eloi Laurent, **Anne-Laure Bedu est revenue sur la notion de « moment territorial »**. Si en tant qu'élue régionale elle croit en la capacité des territoires à répondre aux grands enjeux contemporains, elle a aussi rappelé l'histoire jacobine et centralisatrice de la France depuis plusieurs siècles, qui vient nuancer l'idée d'un « retour territorial » achevé. Soulignant la nécessité d'articuler les dimensions « sociale » et « écologique » dans les objectifs de transition, elle a mis en évidence l'importance d'une justice territoriale fondée sur des mécanismes de péréquation et sur une identification préalable des territoires les plus vulnérables. Elle a aussi ajouté qu'il est plus que jamais nécessaire de réfléchir aux périmètres institutionnels à adopter, au rapport de confiance, plus solide au niveau territorial qu'au national ou supranational, à l'importance du temps long dans la décision publique, à la coopération

entre les acteurs territoriaux et aux questions de gouvernance, avant de conclure sur l'idée qu'une transition écologique efficace pourra difficilement être menée sans réinterroger la notion des « besoins » participant à notre définition du confort (réflexion autour de la mobilité ou d'une consommation plus sélective par exemple).

Jérôme Pigé a quant à lui apporté son regard de praticien expérimenté sur ces sujets. Il a d'abord souligné que le rôle des politiques publiques est avant tout d'aider à l'émergence et au développement de dynamiques préexistantes, même à l'état de signaux faibles. Selon lui, la transition social-écologique se heurte à deux difficultés majeures : d'une part, la difficulté des citoyens à appréhender le millefeuille territorial français et ses différents domaines de compétences (qui exige un effort de pédagogie à l'avenir), et d'autre part, les positionnements figés, voire idéologiques, sur toutes les grandes thématiques prêtant à controverse (exemple des lignes à grande vitesse opposant les « croyants » et les « athées », souvent bien en peine de dialoguer).

Répondant aux interventions des participants à la table-ronde et du public, Eloi Laurent a conclu la rencontre en soulignant la **nécessité de faire du territoire un lieu de débat démocratique sur la définition individuelle et collective du bien-être**. Il pense urgent d'adopter une politique territoriale ambitieuse en termes de lutte contre le dérèglement climatique, et notamment en mettant en œuvre plus systématiquement des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) susceptibles de mobiliser réellement les acteurs. Eloi Laurent a enfin proposé d'inverser les regards entre la « révolution numérique » jugée comme désirable et la « révolution écologique », encore perçue comme coûteuse et difficile à mettre en place.

Pour assister aux prochaines **rencontres du Forum urbain**, inscrivez-vous dès à présent à la **newsletter mensuelle** sur notre site internet ou suivez-nous sur les **réseaux sociaux** !



<http://forumurbain.u-bordeaux.fr>



@Forumurb1